



Bulletin Officiel

N° 3587

Mercredi 28 Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2-3

MISE A JOUR DE LA LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE AYANT
DEPOSE, AUPRES DU CMF, DES CONVENTIONS DE TENUE DES COMPTES
EN VALEURS MOBILIERES EMISES PAR DES SOCIETES FAISANT APE 4-5

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE
«TUNIS RE» 6

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 7

ASSERMBLEES GENERALES

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX S.A ASSURCREDIT 8

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2010/1» 8

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE 9-11

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
FCP IRADETT 50

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
ASSURANCES BIAT

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIÉTÉS FAISANT
APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2009, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2010.

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier publie une mise à jour de la liste des intermédiaires en bourse qui ont déposé auprès du Conseil du Marché Financier, des conventions, établies avec des sociétés faisant appel public à l'épargne, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par ces sociétés.

(Mise à jour le 23 avril 2010)

	Intermédiaires en bourse mandatés	Emetteurs	
		Dénomination	Siège social
1	Arab Financial Consultants-AFC 4, rue 7036 El Menzah IV-1004 Tunis	Tunisie Profilés Aluminium-TPR	Rue des Usines – Z.I. Sidi Rézig – Mégrine 2033 Tunis
		ASSAD	Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7
		SERVICOM	Cité Ishbilila Route de Tunis 3100 Kairouan, rue Om Maktoum
2	AXIS CAPITAL BOURSE 67, Avenue Mohamed V-1002 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES-SOTUVER	Zone industrielle 1111 Djebel Elouest Route Zaghouene Km 21 - BP 48
		Magasin Général	24, avenue de France 1000 Tunis
3	Amen Invest Immeuble Amen Invest. 9 Rue du lac Neuchatel. Les Berges du LAC -1053 Tunis	SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT –SICAR Tuninvest SICAR	Immeuble Iris Les Berges du LAC – 1053 Tunis
4	BNA Capitaux 27 bis, rue de Liban-Lafayette -1002 Tunis	LES CEMENTS DE BIZERTE	Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte
		Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines-SOTRAPIL	Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord -1003 Tunis El khadhra
		Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique SICAF-SPDIT SICAF	5, Route de l'hôpital Militaire - 1005 Tunis
		Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT	5, Route de l'hôpital de Bab SAADOUN - 1005 Tunis
		ESSOUKNA	46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville 1082 Tunis
		SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS-SOTUMAG	Route de Naâssen - Bir Kassâa – Ben Arous
		BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA	Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
		POULINA GROUP HOLDING-PGH	GP 1 KM 12 EZZAHRA- Ben Arous
		TUNISAIR	Boulevard du 07 novembre 1987- 2035 Tunis – Carthage
		ARAB TUNISIAN LEASE –ATL	Ennour Building, Tour Gauche Centre Urbain Nord -1082-Tunis- Mahrajène
		Banque de Tunisie et des Emirates -BTE	5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis
	SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS-SOTETEL	Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II Aéroport BP640 - 1080 Tunis Cedex.	
5	Compagnie Gestion et Finance Immeuble GAT 92/94 Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis	Société Tunisienne d'Équipement -STEQ	99, Rue Houssine Bouzaiène 1001 Tunis

COMMUNIQUÉ DU CMF - SUITE -

3	Cofib-Capital Finances-CCF 25, rue Docteur Camlette – Mutuelleville - 1002 Tunis	SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE – SIPHAT	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous
		Société Industrielle Tunisie Lait- TUNISIE LAIT	Sidi Bou Ali – 4040 Sousse
		Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP	Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP 77-1003 Tunis El Khadra
		Compagnie d'Assurance Tuniso-Européenne -CARTE	12, Avenue Habib Thameur-1069 Tunis
7	Société de Conseil et d'Intermédiation Financière-SCIF 11, rue A. Azzam-complexe K.Pacha BlocA Ap.A11 - 1002 Tunis	Banque Tuniso-Koweïtienne-BTK	10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis
		Arab International Lease-AIL	11, Rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis
3	Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse- SIFIB-BH 1, rue 8000 angle 11 Kheireddine Pacha 1002 Tunis	Banque de l'Habitat- BH	21, avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère
		Assurances SALIM	Immeuble EL JAMEL Avenue Mohamed V-1002 Tunis
3	Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation -TSI 32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID -1082 Tunis	Société Industrielle d'Appareillages et de matériels électriques- SIAME	Zone Industrielle –8030- Grombalia
10	Mac SA Green Center Bloc C 2 ^{ème} Etage – Rue du Lac constance - Les Berges du LAC -1053 Tunis	La société SOMOCER	Menzel Hayet –Zaramdine- MONASTIR
		La société Immobilière Tuniso-Séoudienne-SITS	Centre Urbain Nord - Avenue du 7 Novembre International City Center 1082 Tunis
		La société GIF FILTER SA	GP1, Km 35 - Grombalia 8030
		La société COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN –CNT	Route de Gabes Km 1,5 - 3003 SFAX
		La société ADWYA	La Marsa, Route GP9
11	Attijari Intermédiation Résidence Omar 1073 Montplaisir Ennasim-Tunis	La Société Attijari Leasing	Rue du lac d'Annecy -1053 les berges du lac Tunis

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TUNIS Re»

1. La Bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que la souscription à l'augmentation de capital par l'émission de **2 000 000** actions nouvelles de la société « Tunis Re» ouverte du lundi 05 avril au vendredi 16 avril 2010, a été clôturée.

2. A partir du lundi 26 avril 2010, les 7 000 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société « Tunis Re » et les 2 000 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **9 000 000** actions de nominal 5 dinars chacune sont introduites au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours de 7,000 dinars.

Toutefois, le démarrage des négociations sur les actions de la société « Tunis Re» sera annoncé par avis, dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

3. La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de demandes	Quantité Demandée	Nombre de demandes retenues	Quantité Demandée et retenue	Quantité souscrite
CGI	361	2 511 212	361	2 511 212	46 551
FINA Corp	160	2 086 058	159	2 056 058	34 749
U F I	290	255 218	289	175 218	26 089
AFC	558	3 346 757	553	3 299 007	57 348
T Valeurs	3 801	9 712 620	3 797	9 703 887	265 373
AMEN INVEST	1 544	5 546 187	1 536	5 536 580	219 369
INI	113	252 184	111	251 084	4 083
SBT	58	45 356	57	45 256	1 338
SOFIGES	1 234	480 385	1 223	426 924	44 661
SICOFI	573	110 400	568	110 210	14 588
BNA Capitaux	2 007	10 217 931	1 997	10 084 533	389 459
UBCI F	302	3 286 038	284	3 004 538	30 625
AXIS	607	1 971 140	596	1 934 890	115 955
MAXULA	1 229	1 578 729	1 212	1 493 595	67 381
Mac SA	2 005	4 784 345	1 980	4 656 841	166 782
CGF	1 116	1 902 052	1 096	1 832 200	92 628
CCF	679	3 516 256	666	3 368 166	84 320
BEST INVEST	433	324 364	430	324 254	13 291
SIFIB BH	443	1 603 115	436	1 543 695	42 311
SCIF	548	1 740 397	542	1 657 167	37 939
ATTIJARI INT	542	1 276 860	530	1 205 590	124 951
T S I	899	3 602 982	857	3 352 528	42 639
F P G	683	3 003 565	647	2 713 405	77 570
Total général	20 185	63 154 151	19 927	61 286 838	2 000 000

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le mardi 27 avril 2010, a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 2009 et a décidé de proposer :

- 1- La distribution d'un dividende de deux (2) dinars par action contre un (1) dinar pour l'exercice 2008.
- 2- La réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinar l'action

Il a également décidé :

- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 8 juin 2010, à 10 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.
- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 8 juin 2010, à 11 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A ASSURCREDIT

Siège Social: 7, rue 8010 – Cité Montplaisir 1073 – Tunis

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le mercredi 12 mai 2010, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En Assemblée Générale Ordinaire, à 10h00 :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2009.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2009.
- 4) Quitus aux Administrateurs.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2009.
- 6) Conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.
- 7) Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2009.
- 8) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009.

En Assemblée Générale Extraordinaire, à 10h30 :

- Mise en conformité des statuts suivant les nouvelles dispositions de la loi n° 2009-16 du 16 mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales.

2010 - AS - 343

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2010/1 »

La Société TUNISIE LEASING porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'Emprunt Obligatoire «TUNISIE LEASING 2010/1» de D. 20 000 000 ouvertes au public le 26 avril 2010, ont été clôturées le **27 avril 2010**.

2010 - AS - 344

AVIS DES SOCIETES - suite -

RESOLUTIONS ADOPTEES**Arab Banking Corporation – Tunisie**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Anney – 1053 les Berges du Lac Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009, l'ABC publie, ci-dessous :

- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,
- Les résolutions adoptées.

I - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Exercice clos le 31 Décembre 2009
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008
<u>ACTIF</u>			
1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	6 136	5 912
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	182 554	174 791
3- Créances sur la clientèle	4.3	25 141	46 539
4- Portefeuille-titres commercial		0	3 165
5- Portefeuille d'investissement	4.4	51	51
6- Valeurs immobilisées	4.5	1 968	2 161
7- Autres actifs	4.6	9 179	8 266
TOTAL ACTIF		225 029	240 885
<u>PASSIF</u>			
1 - Banque centrale et Centre de chèques postaux		0	0
2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.7	17 030	32 135
3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.8	171 999	166 516
4 - Emprunts et ressources spéciales	4.9	73	336
5 - Autres passifs	4.10	10 378	24 731
TOTAL PASSIF		199 480	223 718
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
1 - Capital		50 000	40 000
2 - Réserves		277	277
3 - Résultats reportés		(24 728)	(23 110)
4 - Résultat de l'exercice		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.11	25 549	17 167
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		225 029	240 885

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE -

II - L'état d'évolution des capitaux propres.

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-08	40 000	277	(24 441)	1 330	17 166
Affectation du résultat 2008			1 330	(1 330)	0
Augmentation du capital	10 000				10 000
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-09				(1 618)	(1 618)
Solde au 31-12-09 avant affectation	50 000	277	(23 110)	(1 618)	25 549
Affectation du résultat 2009			(1 618)	1 618	0
Augmentation du capital					0
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-09					0
Solde au 31-12-09 après affectation	50 000	277	(24 728)	0	25 549

III- Résolutions adoptées :

لوائح الجمعية العامة العادية

اللائحة الأولى

تصادق الجلسة العامة بصفة مطلقة وبدون احتراز أو تحديد على جدول الأعمال وكذلك على صيغ وأجال الاستدعاء لهذه الجلسة وتصحح تبعاً لذلك المبطلات التي يمكن أن تنشأ عن عدم احترام الأجل أو الصيغ القانونية لاستدعاء هذه الجمعية العامة.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الثانية

بعد تلاوة تقرير مجلس الإدارة وتقارير مراقبي الحسابات عن السنة المالية المختتمة في 2009 /12 /31 تصادق الجمعية العامة العادية على القوائم المالية المختتمة في 2009 /12 /31 وعلى تقرير مجلس الإدارة

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الثالثة

استمعت الجمعية العامة العادية إلى التقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلق بجميع الاتفاقيات بين البنك المقيم والبنك غير المقيم وكذلك إلى الالتزامات والتعهدات المتخذة والمتعلقة بعناصر تأجير أو منح أو امتيازات ممنوحة للمدير الإقليمي المقيم وللمدير العام بالإنابة وكذلك لأعضاء المجلس وصادقت عليها كما أحاط مراقبي الحسابات الجمعية العامة العادية علماً بالضمان الممنوح من البنك غير المقيم لصالح البنك المقيم كما هو مفصل بالتقرير الخاص بهم.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الرابعة

عاينت الجمعية العامة العادية حساب النتيجة الصافية للسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2009 والبالغة (1.618) ألف دينار تونسي وصادقت على تحويلها ضمن النتائج المؤجلة كما يلي

RESOLUTIONS ADOPTÉES - SUITE -

النتيجة المحاسبية لسنة 2009	(1 618) ألف دينار تونسي
الخسائر المحاسبية التراكمية المتجمعة حتى سنة 2008	(23 110) ألف دينار تونسي
النتائج المؤجلة	(24 728) ألف دينار تونسي

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الخامسة

تسند الجمعية العامة العادية البراءة المطلقة والنهائية وبدون احتراز لأعضاء مجلس الإدارة بالنسبة لمهامهم للسنة المالية 2009.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع و تمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة السادسة

أ- قررت الجمعية العامة العادية تجديد مهمة عضو مجلس الإدارة وهو السيد :

- جواد صقر
- عضوا

ب- قررت الجمعية العامة العادية تعيين أعضاء جدد بمجلس الإدارة و هم السادة :

- ألكسندر أشتون عضوا
- سامي بن غرسة عضوا
- ايلي توما عضوا
- زياد جلالى عضوا

وذلك لمدة 3 سنوات وتنتهي خلال الجلسة العامة التي ستعقد في حسابات السنة المالية 2012.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة السابعة

قررت الجمعية العامة العادية تحديد منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة بالنسبة للسنة المالية 2010 بمبلغ جملي قدره 125.000 دولار أمريكي صافي ويتولى المجلس توزيع هذه المنحة بين الأعضاء بالطريقة التي يراها مناسبة ويقوم البنك بتغطية جميع مصاريف الأعضاء المتعلقة بحضور جلسات المجلس.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الثامنة

قررت الجمعية العامة اعتماد تعيين مكتب " Consulting Management and Governance " مراقب حسابات ثاني عوضا عن مكتب السيد مراد قلاتي وذلك لمدة ثلاثة سنوات وتنتهي خلال الجلسة العامة العادية التي ستعقد في حسابات السنة المالية 2012 وتكلف الجمعية العامة مجلس الإدارة بتحديد أجرته وفقا للقوانين الجاري بها العمل.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة التاسعة

تمنح الجمعية العامة لكل حامل نسخة أو مضمون أو نظيرا من هذا المحضر الصلاحيات اللازمة للقيام بجميع الإجراءات القانونية والإشهار

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع وتمت المصادقة عليها بالإجماع.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,291%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,303%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,310%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,316%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,323%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,330%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,344%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,352%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,360%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,381%	998,840
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,419%	1 027,542
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,482%		1 013,417
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,538%	1 048,487
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,586%	1 103,237
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,608%	1 135,739
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,664%	1 097,789
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,863
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,853%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,963%	1 105,531
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,171%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,208%		1 019,922
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,673%	1 104,479

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>	
<i>DESIGNATION DES OPCVM</i>	<i>GESTIONNAIRE</i>	<i>DATE DE DETACHEMENT</i>	<i>VALEUR</i>	<i>VALEUR</i>	<i>PLUS OU MOINS VALUE</i>		
		<i>DU DERNIER</i>	<i>LIQUIDATIVE</i>	<i>LIQUIDATIVE</i>	<i>DEPUIS LE 31/12/2009</i>		
		<i>DIVIDENDE</i>	<i>Du 27/04/2010</i>	<i>Du 28/04/2010</i>	<i>EN DINARS</i>	<i>EN %</i>	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	132,168	132,178		1,543	1,18%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2010	100,593	100,602	***	1,111	1,08%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,472	103,481		1,439	1,41%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,990	102,002	***	1,247	1,19%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,531	105,542		1,321	1,27%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	13/04/2010	101,331	101,341	***	1,309	1,25%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	104,296	104,307		1,275	1,24%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,931	103,942		1,280	1,25%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	08/04/2010	103,670	103,680	***	1,162	1,09%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,823	105,833		1,339	1,28%
SANADETT SICAV	AFC	15/04/2010	105,502	105,513	***	1,239	1,14%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,875	104,886		1,325	1,28%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,465	104,476		1,210	1,17%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,381	107,390		1,219	1,15%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	19/04/2010	101,609	101,620	***	1,386	1,33%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	07/04/2010	103,550	103,560	***	1,189	1,12%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	108,284	108,294		1,157	1,08%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,878	105,887		1,249	1,19%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,450	102,464	***	1,309	1,24%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	13/04/2010	101,565	101,575	***	1,234	1,18%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/04/2010	101,029	101,041	***	1,409	1,37%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,781	105,791		1,168	1,12%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	105,279	105,289		1,151	1,11%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,764	105,775		1,218	1,16%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,900	103,909		1,072	1,04%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,786	100,793		0,793	0,79%
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,189	1,190		0,010	0,85%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,420	11,421		0,123	1,09%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,617	10,618		0,125	1,19%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,456	103,530		1,278	1,25%
FCP SECURAS	STB Manager	05/04/2010	99,828	99,838	***	1,086	1,06%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	106,319	106,330		1,396	1,33%
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,741	43,744		0,551	1,28%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,720	31,727		0,375	1,20%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	101,102	101,054		9,911	10,87%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	150,584	150,288		13,893	10,19%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 488,983	1 487,438		132,122	9,75%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	77,079	76,905		2,290	3,07%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	106,546	106,637	***	4,617	4,38%
ARABIA SICAV	AFC	22/04/2010	73,820	73,976	***	4,358	6,19%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,623	-		-	-
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	59,213	59,157		1,998	3,50%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,167	103,067		2,039	2,02%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	111,334	111,266		4,282	4,00%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	19/04/2010	15,695	15,695	***	0,502	3,23%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	107,255	107,011		7,320	7,34%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2010	273,917	273,171	***	22,943	9,02%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	116,716	116,905	***	6,001	5,28%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 156,439	2 154,692		264,091	13,97%
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 068,670	2 077,512		87,650	4,40%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,006	167,667		8,580	5,39%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,442	149,908		6,080	4,23%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,813	133,985		4,090	3,15%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,222	2,222		0,204	10,11%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,778	1,777		0,109	6,53%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 603,209	9 647,710		505,383	5,53%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,978	11,982		0,451	3,91%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,851	12,864		0,537	4,36%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,550	16,593		0,796	5,04%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	17,167	17,230		1,669	10,73%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	13/04/2010	** 134,983	138,081	***	13,157	10,30%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 126,175	127,664		7,957	6,65%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 121,859	122,918		6,598	5,67%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	19,349	19,415		1,744	9,87%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 197,957	1 202,783		43,337	3,74%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 328,749	6 346,576		178,184	2,89%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 116,829	117,185		3,830	3,38%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,842	122,441		7,342	6,38%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 116,905	1 118,263		10,069	0,91%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	154,099	154,324		11,770	8,26%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	661,599	662,747		44,502	7,20%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 152,273	153,889		13,377	9,52%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	06/04/2010	127,244	127,102	***	8,240	6,86%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	131,788	131,924		12,267	10,25%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	123,505	123,645		8,970	7,82%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	112,923	112,994		5,326	4,95%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,878	116,548		4,810	4,30%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,238	115,898		3,421	3,04%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,563	13,660		1,063	8,44%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 115,591	115,870		10,564	10,03%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	110,345	110,419		6,535	6,29%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,649	10,714		0,329	3,17%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 397,611	5 425,517		197,608	3,78%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,563	11,551		0,705	6,50%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 157,136	158,369		24,201	18,04%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 351,376	1 380,901		214,237	18,36%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,152	1,163		0,057	5,15%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	103,060	103,129		3,392	3,40%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 042,730	10 080,198		90,462	0,91%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 101,574	101,891		1,891	1,89%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,405	100,480		0,480	0,48%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 102,801	103,112		3,112	3,11%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 102,013	103,151		3,151	3,15%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Nouvelle présentation du tableau relatif aux OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,168	132,178		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,420	11,421		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,189	1,190		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,720	31,727		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,741	43,744		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	154,099	154,324		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	661,599	662,747		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	131,788	131,924		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	123,505	123,645		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	112,923	112,994		
11 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	103,060	103,129		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
12 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-09	1 159,446	1 197,897	1 197,957		
13 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,863	2 068,670	2 077,513		
14 FCP OPTIMA	BNA CAPITALUX	24-oct-08	112,477	115,238	115,898		
15 FCP SECURITE	BNA CAPITALUX	27-oct-08	111,738	115,878	116,548		
16 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 116,905	1 118,263		
17 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	115,591	115,870		
18 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	152,273	153,889		
19 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	13,563	13,660		
20 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 397,611	5 425,517		
21 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	14-févr-08	6 168,392	6 329,816	6 346,676		
22 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,222	2,222		
23 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,778	1,777		
24 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,152	1,163		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende Date de détachement du coupon	Montant	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
SICAV OBLIGATAIRES							
25 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,502	105,513
26 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	101,990	102,002
27 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,450	102,464
28 ATTHARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTHARI GESTION	01-nov-00	07/05/09	-	103,561	104,875	104,886
29 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,029	101,041
30 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/09	-	107,137	108,284	108,294
31 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITALUX	06-janv-97	27/04/09	-	104,221	105,531	105,542
32 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,331	101,341
33 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09	-	106,171	107,381	107,390
34 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	15/05/09	-	103,266	104,465	104,476
35 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,609	101,620
36 FINA O SICAV	FINACORP	14-févr-08	04/05/09	-	104,623	105,781	105,791
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	EPG	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,565	101,575
38 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,670	103,680
39 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,550	103,560
40 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	100,786	100,793
41 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,593	100,602
42 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	29/05/09	-	104,494	105,823	105,833
43 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	13/05/09	-	102,662	103,931	103,942
44 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	103,900	103,909
45 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09	-	104,138	105,279	105,289
46 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	25/05/09	-	103,032	104,296	104,307
47 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	15/04/09	-	104,557	105,764	105,775
48 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-nov-05	29/05/09	-	104,638	105,878	105,887
49 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	22/05/09	-	102,042	103,472	103,481
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
50 FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	21/4/2009	-	10,493	10,617	10,618
51 FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	-	-	104,934	106,319	106,330
52 FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	5/4/2010	3,441	102,193	99,828	99,838
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
53 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09	-	102,252	103,456	103,530
SICAV MIXTES							
54 ARABIA SICAV	AFC	15-noût-94	22/04/10	0,770	70,388	73,820	73,976
55 ATTHARI VALEURS SICAV	ATTHARI GESTION	22-mars-94	29/05/09	-	136,395	150,584	150,288
56 ATTHARI PLACEMENTS SICAV	ATTHARI GESTION	22-mars-94	29/05/09	-	1 355,316	1 488,983	1 487,438
57 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	106,546	106,637
58 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	116,716	116,905
59 SICAV BNA	BNA CAPITALUX	08-déc-93	27/04/09	-	91,143	101,102	101,054
60 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,695	15,695
61 SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	273,917	273,171
62 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	18/05/09	-	49,465	50,623	-
63 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09	-	1 890,601	2 156,439	2 154,692
64 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	20/05/09	-	74,615	77,079	76,905
65 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	22/05/09	-	59,159	59,157	59,157
66 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	22/05/09	-	114,028	103,167	103,067
67 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	22/05/09	-	106,984	111,334	111,266
68 UBCL UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	22/05/09	-	99,691	107,255	107,011
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
69 FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	21/04/09	-	11,531	11,978	11,982
70 FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	21/04/09	-	12,327	12,851	12,864
71 FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	21/04/09	-	15,797	16,550	16,593
72 FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	21/04/09	-	15,561	17,167	17,230
73 ATTHARI FCP CEA	ATTHARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	11,563	11,551
74 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	-	-	103,884	110,345	110,419
75 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,058	127,244	127,102
76 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09	-	17,671	19,349	19,415
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
77 FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	100,405	100,480
78 FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	102,801	103,112
79 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	134,983	138,081
80 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITALUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	121,859	122,918
81 BNAC PROGRES FCP	BNA CAPITALUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	126,175	127,664
82 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-	-	10,385	10,649	10,714
83 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09	-	115,092	121,342	122,441
84 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09	-	113,555	116,865	116,829
85 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	129,895	133,813	133,985
86 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	157,136	158,369
87 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	159,087	167,006	167,667
88 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	143,828	149,442	149,908
89 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	18/05/09	-	9 142,327	9 603,209	9 647,710
90 FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 351,376	1 380,901
91 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	101,574	101,891
92 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	102,013	103,151
93 TUNISIAN EQUITY FUND	UGPS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 042,730	10 080,198

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
FCP IRADETT 50
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les copropriétaires,

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

1) le contrôle des états financiers, ci joints, de «**FCP IRADETT 50**», comprenant le bilan, l'état des résultats et des notes aux états financiers.

1) les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

L'établissement et la présentation des états financiers, qui font apparaître au bilan des actifs nets, de 725 612, Dinars incluant des sommes distribuables au titre de l'exercice, de 13 790, Dinars et, une variation des actifs nets de (17 035), Dinars relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre gestionnaire, tout comme, les estimations comptables retenues et la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à la présentation et l'établissement des dits états financiers.

Notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les données reflétées par les états financiers.

Il comporte également :

* une appréciation du caractère approprié des méthodes comptables appliquées, du caractère raisonnable des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des états financiers ;

* une évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2009, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que les états financiers, qui font état d'actif dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :

- découlent, d'une part, de livres comptables à jour et, d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des enregistrements calculés et des données restituées au niveau de la balance générale ;

- sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire ;

I - Opinion sur les Etats Financiers (Suite):

* les notes annexées aux états financiers ne comprennent pas de note sur les ratios de gestion des placements, sur la variation des actifs nets et sur les mouvements du portefeuille.

II – Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2009.

Aussi, devons vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeur mobilière et en BTA, étant en deçà du seuil réglementaire de 80% des actifs nets ; ils représentent au bilan 77.24%, des actifs nets, contre des emplois en liquidité et quasi liquidité en dépassement de 1,47% par rapport à leur taux réglementaire.

Tunis, le 22 Avril 2010
le Commissaire aux Comptes
Mohamed SELTANA

BILAN
ARRETE AU 31/12/2009
(EXPRIME EN DINARS)

ACTIF	31/12/2009	31/12/2008
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	245 333	234 506
b- Obligations et valeurs assimilées	221 247	318 571
c- Autres valeurs	97 124	97 919
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	156 660	148 786
AC3- Créances d'exploitation	9 444	
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	729 808	799 782
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	4 196	57 135
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	4 196	57 135
ACTIF NET		
CP1- Capital	711 822	725 134
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		
b- Sommes distribuables de l'exercice	13 790	17 513
ACTIF NET	725 612	742 647
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	729 808	799 782

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2009
(EXPRIME EN DINARS)

	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	6 783	8 496
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 443	
c- Revenus des autres valeurs	5 520	15 315
PR 2- Revenus des placements monétaires	5 164	7 095
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	30 910	30 907
CH 1- Charges de gestion des placements	14 537	12 086
REVENU NET DES PLACEMENTS	16 372	18 821
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	924	860
RESULTAT D EXPLOITATION	15 448	17 961
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-1 658	-448
SOMMES DISTRIBUTIBLES DE L'EXERCICE	13 790	17 513
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	1 658	448
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	16 467	3 501
- Frais de négociation	52 468	83 237
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 218	-1 083
- régularisation du sommes distribuables	-19 564	-27 684
	-8	-3
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	63 594	75 929

**ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2009**

	01/01/2009	01/01/2008
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	15 448	17 961
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	16 467	3 501
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	52 468	83 237
d- Frais de négociation de titres	-1 218	-1 083
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-17 321	-9 141
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	8 066 883	5 413 581
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	173 027	600 257
_ Régularisation des sommes distribuables	79 253	87 644
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-8 128 536	-5 112 794
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-192 591	-627 940
_ Régularisation des sommes distribuables	-80 916	-88 095
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-17 035	367 126
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	742 647	375 520
b- en fin d'exercice	725 612	742 647
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONNAIRES (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	64 151	35 159
b- en fin d'exercice	58 886	64 151
VALEUR LIQUIDATIVE	12,322	11,577
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	8,77%	5,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2009

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSIION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 245 333 DT contre 234 506 DT au 31/12/2008, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITR	Coût d'acq.	Val au	%	% K
VALEURS MOBILIERES					
ADWYA	1000	4 147	8 406	1,15%	0,01%
ASSAD	2 000	14 619	24 918	3,41%	0,02%
BTEI	327	10 275	10 087	1,38%	0,03%
BNA NS 2009	2 000	12 476	16 240	2,23%	0,01%
Ciments de Bizerte	3 000	32 400	24 915	3,41%	0,01%
MONOPRIX	100	12 108	23 259	3,19%	0,01%
SERVICOM	18 463	60 005	61 666	8,45%	0,78%
SFBT	1 000	12 177	12 425	1,70%	0,00%
SOMOCER	6 500	12 050	12 136	1,66%	0,03%
SPDIT	2 000	9 680	12 074	1,65%	0,01%
TPR	7 000	30 940	39 207	5,37%	0,02%
OBLIGATIONS ET VALEURS					
EMPRUNT D'ETAT					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	72 292	75 307	10,32%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	21 180	21 817	2,99%	
EMPRUNT DE SOCIETES					
AIL 2008 6.5%	500	40 000	40 530	5,55%	0,01%
ATL 2008/1 6.5%	500	40 000	41 231	5,65%	0,00%
CIL 2008/1 6.5%	500	40 000	40 712	5,58%	0,00%
AMEN BANK SUB 2008	500	47 500	49 140	6,73%	0,00%
T LEASING 2008/1 6.5%	300	24 000	24 633	3,38%	0,00%
UNIFACTOR 2008 6.5%	300	24 000	25 002	3,43%	0,00%
TOTAL	46 080	519 849	563 704	77,24%	

PLACEMENT BANCAIRE		155 712	156 660	21,47%
---------------------------	--	----------------	----------------	---------------

Créance d'exploitation		9 444	9 444	1,29%
-------------------------------	--	--------------	--------------	--------------

TOTAL GENERAL		685 006	729 808	100%
----------------------	--	----------------	----------------	-------------

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des Actions	5 811	8 496
Revenus des titres OPCVM	972	
Revenus des obligations	13 443	9 787
Revenus des autres valeurs	5 520	5 528
TOTAL	25 746	23 811

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
Revenu des autres Placements monétaires	5 164	7 095
TOTAL	5 164	7 095

CP1- LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2008	
Montant	725 134
Nombre de titres	64 151
Nombre d'actionnaires	13
Souscriptions réalisées	
Montant	8 066 883
Nombre de titres émis	688 887
Nombre d'actionnaires nouveaux	4
Rachats effectués	
Montant	8 128 536
Nombre de titres rachetés	694 152
Nombre d'actionnaires sortants	13
Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	52 468
Régularisation des sommes non distribuables	-19 372
Régularisation des sommes distribuables	-5
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	16 467
Frais de négociation	-1 218
Capital au 31/12/2009	
Montant	711 822
Nombre de titres	58 886
Nombre d'actionnaires	4

Au cours du 4eme trimestre , il ya eu un changement de traitement des souscriptions et des rachats, en fait ,tous les Actionnaires provenant du Distributeur AFC se traitent comme etant un seul Actionnaire sous un compte intitule AFC pour Compte Clients.

CP2- Sommes distribuables	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
Résultats distribuables	13 790	17 513
TOTAL	13 790	17 513

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des placements	30 910	30 907
Charges de gestion des placements	14 537	12 086
Revenu net des placements	16 372	18 821
Autres charges	924	860
Résultat d'exploitation	15 448	17 961
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 658	-448
Sommes distribuables de la période	13 790	17 513
Régularisation du résultat d'exploitation	1 658	448
Frais de négociation	-1 218	-1 083
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	16 467	3 501
Plus Values réalisées sur cession de titres	52 468	83 237
Régularisation des sommes non distribuables	-19 564	-27 684
régularisation du sommes distribuables	-8	-3
Résultat net de la période	63 594	75 929
Nombre d' Actions	58 886	64 151
Résultat par Action	1,080	1,184

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire		

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC	13 568	11 279
--------------------------	--------	--------

REMUNERATION DU DEPOSITAIRE

La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien

Les honoraires de l'ATB	969	807
-------------------------	-----	-----

**SITUATION ANNUELLE D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV» du 17 Avril 2009 pour l'audit des exercices 2009, 2010 et 2011 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultats, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Lors de notre audit, nous avons relevé que:

- ♦ La participation de la société dans des organismes de placements collectifs de valeurs mobilières a atteint, au 31 Décembre 2009, 4,96% de l'actif net à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours de l'exercice entre 3,98% et 6,38% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n02001-2278 du 25/09/2001.

- ♦ Les liquidités de la société ont atteint, au 31 décembre 2009, 2,2% du total de l'actif à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a fluctué au cours de l'exercice audité en atteignant parfois 26,41% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 20% prévu par l'article 2 du décret n02001-2278 du 25/09/2001.

- ♦ Au cours de l'exercice 2009, la société a employé plus de 10% de son actif en titres émis ou garantis par un même émetteur pour avoir respectivement au 30 juin 2009 et au 30 septembre 2009, un taux de 19,62% et 14,39% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif

5. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve du non respect des ratios décrits au paragraphe précédent, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV», arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'annexés aux pages 9 à 24 de notre rapport, présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

6. En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

7. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu, une confirmation formelle de la Société et de son mandataire, intermédiaire en bourse, que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la Société est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

**Le commissaire aux comptes
Ahmed Mansour**

RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre direction nous a informé que la convention de gestion, conclue en 2005 entre votre société et la S.C.I.F - Intermédiaire en Bourse, a continué à produire ses effets en 2009. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2009 s'élèvent à 251,749 KDT.

Par ailleurs et au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

**Le commissaire aux comptes
Ahmed Mansour**

BILAN
arrêté au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 578 069,842	1 986 250,559
Obligations et valeurs assimilées		32 499 944,366	26 059 290,469
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		15 844 705,154	9 271 982,576
Disponibilités		1 143 248,215	4 554 249,521
AC3- Créances d'exploitation			
Autres débiteurs		7 172,600	
TOTAL ACTIF		52 073 140,177	41 871 773,125
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	75 856,363	59 721,062
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	5 469,641	3 748,474
TOTAL PASSIF		81 326,004	63 469,536
ACTIF NET		51 991 814,173	41 808 303,589
CP1- Capital	3.7	49 956 272,113	39 938 151,155
CP2- Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 737,811	66 145,901
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	2 032 804,249	1 804 006,533
ACTIF NET		51 991 814,173	41 808 303,589
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		52 073 140,177	41 871 773,125

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2009 31/12/2009	01/01/2008 31/12/2008
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2		
Dividendes		66 931,458	64 087,020
Revenu des obligations et valeurs assimilées		1 444 149,152	1 368 391,619
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	656 648,172	468 040,529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 167 728,782	1 900 519,168
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-264 225,192	-214 973,276
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 903 503,590	1 685 545,892
PR3- Autres produits		0,000	759,442
CH2- Autres charges	3.6	-54 551,933	-44 719,673
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 848 951,657	1 641 585,661
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	183 852,592	162 420,872
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE		2 032 804,249	1 804 006,533
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-183 852,592	-162 420,872
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		56 339,307	7 724,697
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-28 131,163	-30 400,800
Frais de négociation		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 877 159,801	1 618 909,558

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2009	01/01/2008
	31/12/2009	31/12/2008
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 848 951,657	1 641 585,661
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 339,307	7 724,697
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-28 131,163	-30 400,800
Frais de négociation de titres	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	-2 097 359,790	-1 477 869,800
AN3- Transactions sur le capital		
Souscriptions		
- Capital	61 724 459,580	36 259 189,436
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	7 293,614	-34 030,741
- Régularisation des sommes distribuables	2 420 093,789	1 494 948,491
Rachats		
- Capital	-51 735 023,340	-38 329 345,587
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-6 817,040	25 599,995
- Régularisation des sommes distribuables	-2 006 296,030	-1 665 006,843
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 183 510,584	-2 107 605,491
AN4- Actif net		
En début de période	41 808 303,589	43 915 909,080
En fin de période	51 991 814,173	41 808 303,589
AN5- Nombre d'actions		
En début de période	397 966	418 545
En fin de période	497 506	397 966
VALEUR LIQUIDATIVE	104,505	105,055
AN6- Taux de rendement	3,96%	4,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2009
(Unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2009** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **31/12/2009** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/12/2009**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du **31/12/2009** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/12/2009**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2009** à **35 078 014,208** dinars contre **28 045 541,028** dinars au **31/12/2008** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	347 833,800	0,67
FINA O SICAV	2 000	209 363,000	209 246,000	0,40
GO SICAV	934	97 186,425	96 450,444	0,19
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	758 663,002	1,46
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 165 876,596	2,24
Total	21 379	2 506 617,607	2 578 069,842	4,96

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 072 859,703	2,06
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,000	1 034 894,450	1,99
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2 000	1 963 600,000	2 002 066,300	3,85
BTA 6,75-04/2010 (10 ANS)	2200	2 191 400,000	2 286 325,495	4,40
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	3600	3 730 114,000	3 855 211,851	7,42
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1310	1 355 348,000	1 386 359,189	2,67
BTA	11 110	11 269 582,000	11 637 716,988	22,38

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

<i>Obligations et Valeurs Assimilées</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	500 000,000	505 556,000	0,97
AB SUB 2009/B TV	5 000	500 000,000	505 340,000	0,97
AIL 2005 TR/B	8 000	160 000,000	163 168,000	0,31
AIL 2007	10 000	600 000,000	601 360,000	1,16
AIL 2008	10 000	800 000,000	810 600,000	1,56
AIL 2009-1	4 100	410 000,000	428 224,219	0,82
AMEN BANK 2006 TV	5 000	400 000,000	415 920,000	0,80
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,000	2 050 896,000	3,94
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 029 224,000	1,98
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	736 000,000	758 771,200	1,46
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 020 256,000	1,96
ATL 2006/1 TF	5 000	400 000,000	411 396,000	0,79
ATL 2008/1 TF	9 500	760 000,000	783 385,200	1,51
ATL 2009/3 TMM+0,625 5 ANS	2 900	290 000,000	290 062,640	0,56
BNA SUB 2009	20 000	2 000 000,000	2 063 675,617	3,97
BTE 10ANS 5,25%	10 000	1 000 000,000	1 012 424,000	1,95
BTEI 2004 TV	4 000	160 000,000	163 756,800	0,31
BTKD 2006	20 000	800 000,000	801 536,000	1,54
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,000	603 048,000	1,16
CIL 2004/1 TF	5 000	200 000,000	202 852,000	0,39
CIL 2005/1 TF	5 000	300 000,000	303 636,000	0,58
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	500 000,000	509 945,206	0,98
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	500 000,000	506 081,140	0,97
EL WIFAK LEASING 06/1 TF	1 000	40 000,000	41 054,400	0,08

GL 2003/2 TF TRA	2 000	80 000,000	84 142,400	0,16
HL 2008/1 TF	5 000	400 000,000	414 156,000	0,80
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	350 000,000	354 009,000	0,68
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,000	101 491,200	0,20
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	136 000,000	139 719,600	0,27
SELIMACLUB 2002 TR/B	2 000	40 000,000	41 296,000	0,08
SEPCM 2002	1 000	14 290,000	14 938,000	0,03
SKANES 2003 TRD	1 500	60 000,000	61 954,800	0,12
STM 2007 6,5%	7 000	700 000,000	710 169,600	1,37
TL SUB 2007 TF	5 000	300 000,000	307 088,000	0,59
TL SUB 2009	4 000	400 000,000	404 854,356	0,78
TL 2004/2 TMM+1,4%	10 000	200 000,000	207 000,000	0,40
TL 2006/1 TF	10 000	400 000,000	402 680,000	0,77
TL 2007-1 TF	5 000	300 000,000	300 212,000	0,58
TL 2007/2 TF	5 000	400 000,000	419 260,000	0,81
UIB 2009/1	5 000	500 000,000	510 128,000	0,98
UNIFACTOR 2005/1 TRA	20 000	400 000,000	406 960,000	0,78
Obligations privées	282 200	20 436 290,000	20 862 227,378	40,13

Les entrées en portefeuille titres durant l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés :		106 500	10 650 000,000
Achat Obligations 4100 AIL 2009-1	23/01/2009	4 100	410 000,000
Achat Obligations 20000 BNA SUB 2009	31/03/2009	20 000	2 000 000,000
Achat Obligations 20000 ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	12/05/2009	20 000	2 000 000,000
Achat Obligations 10000 ATB SUB 2009 B LB2 TF	12/05/2009	10 000	1 000 000,000
Achat Obligations 5000 CIL 2009/1 TF 5,5%	25/06/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 UIB 2009/1	08/07/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	18/08/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 1000 MEUBLATEX 2008 TR F	26/08/2009	1 000	100 000,000
Achat Obligations 10000 BTE 10 ANS 5,25%	01/09/2009	10 000	1 000 000,000
Achat Obligations 4000 TL SUB 2009	14/09/2009	4 000	400 000,000
Achat Obligations 5000 AB SUB 2009/A TF	24/09/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 5000 AB SUB 2009/B TV	24/09/2009	5 000	500 000,000
Achat Obligations 3500 HL 2009/2 TF 5,5%	28/09/2009	3 500	350 000,000
Achat Obligations 6000 CHO 2009 TMM+1	12/11/2009	6 000	600 000,000
Achat Obligations 2900 ATL 2009/3 TMM+0,625% 5ANS	25/12/2009	2 900	290 000,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		1 000	1 037 820,000
Obligations et valeurs assimilées de l'Etat	04/11/2009	410	425 506,200
Obligations et valeurs assimilées de l'Etat	04/11/2009	590	612 313,800
-Titres OPCVM :		11 658	1 250 099,152
Achat actions 1000 FINA O SICAV	15/01/2009	1 000	103 946,000
Achat actions 1000 FINA O SICAV	12/03/2009	1 000	105 417,000
Achat actions 398 SICAV ENTREPRISE	29/05/2009	398	40 720,972
Achat actions 9260 SANADETT SICAV	07/12/2009	9 260	1 000 015,180
TOTAL		119 158	12 937 919,152

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
- Obligations de sociétés :		4 371 501,000	4 370 285,000	-1 216,000
Remboursement 5000 TL 2007/2 TF	28/01/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2009	50 000,000	50 000,000	0,000
Remboursement 8000 TL 2003/1 7,4%	30/01/2009	161 216,000	160 000,000	-1 216,000

Remboursement 2000 GL 2003/2 TF TRA	20/02/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 4000 ATL 2003/1	15/03/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 1000 SEPCM 2002	31/03/2009	14 285,000	14 285,000	0,000
Remboursement 5000TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 5000TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 4000 TL 2004/1	30/04/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 5000 HL 2008/1 TF	12/05/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 8000 ATB 2007/1 CD TMM+2%	25/05/2009	32 000,000	32 000,000	0,000
Remboursement 9500 ATL 2008/1 TF	30/05/2009	190 000,000	190 000,000	0,000
Remboursement 1500 SKANES 2003 TRD	10/06/2009	30 000,000	30 000,000	0,000
Remboursement 10000 ATT B 2008 A	15/06/2009	1 000 000,000	1 000 000,000	0,000
Remboursement 5000 ATL 2006/1 TF	15/06/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 2000 SELIMACLUB 2002 TR/B	18/06/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 1700 MOURADI PALACE 05 TRB	23/06/2009	34 000,000	34 000,000	0,000
Remboursement 4000 BTEI 2004 TV	25/06/2009	80 000,000	80 000,000	0,000
Remboursement 1000 EL WIFAK LEASING 06/1 TF	30/06/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 5000 TL SUB 2007 TF	31/07/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 8000 AIL 2005 TR/B	15/08/2009	160 000,000	160 000,000	0,000
Remboursement 20000 UNIFACTOR 2005/1 TRA	01/09/2009	400 000,000	400 000,000	0,000
Remboursement 1000 CIL 2002/2	16/09/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 1000 TOUTA 2002 TR/B	24/09/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 10000 AIL 2008	30/09/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 3000 CIL 2004/1 TF	30/09/2009	60 000,000	60 000,000	0,000
Remboursement 2000 CIL 2004/1 TF	30/09/2009	40 000,000	40 000,000	0,000
Remboursement 5000 CIL 2005/1 TF	14/10/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
Remboursement 10000 TL 2009/1 TF	15/11/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 1000 BIAT 2002	09/12/2009	20 000,000	20 000,000	0,000
Remboursement 1000 AIL 2007	17/12/2009	200 000,000	200 000,000	0,000
Remboursement 20000 BTKD 2006	18/12/2009	400 000,000	400 000,000	0,000
Remboursement 5000 TL 2007-1 TF	27/12/2009	100 000,000	100 000,000	0,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		1 750,000⁰²⁸	1 000 000,000	-28 750,000
Remb. BTA 500 BTA 6,5-03/2009 (10ANS)	10/03/2009	514 250,000	500 000,000	-14 250,000
Remb. BTA 500 BTA 6,5-03/2009 (10ANS)	10/03/2009	514 500,000	500 000,000	-14 500,000
-Titres OPCVM :		698 313,799	700 148,636	1 834,837
Vente titre 966 GO SICAV	15/01/2009	100 516,153	100 044,756	-471,397
Vente titre 5540 SANADETT SICAV	31/12/2009	597 797,646	600 103,880	2 306,234
TOTAL		6 564,799⁰⁹⁸	6 070 433,636	-28 131,163

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 511 080,610** dinars au **31 décembre 2009** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Dividendes		
- Titres OPCVM	66 931,458	64 087,020
Revenus des obligations		
- Intérêts	882 865,650	708 516,390
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	561 283,502	659 875,229
TOTAL	1 511 080,610	1 432 478,639

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/12/2009**

à **16 987**

953,369 Dinars et se détaillant comme suit :

Les placements monétaires :				
Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	5 000	4 983 402,490	4 996 669,443	9,61
CDP ATTIJARI 07012010 5	5 000	4 983 402,490	4 996 669,443	9,61
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	18	10 612 513,475	10 848 035,711	20,86
STM 200 MD 5,5% 28012010	1	191 658,768	199 351,238	0,38
BT ELECTROSTAR 180 7,25 150210	1	972 014,475	993 003,618	1,91
SITMA 200MD 7% 190310	1	158 178,088	198 230,611	0,38
SH KANTAOUI 200MD 6,6% 020510	1	200 000,000	207 157,334	0,40
STM 200 MD 5,25% 12052010	1	192 019,002	197 073,634	0,38
BT ELECTROSTAR 270J 6,1% 50610	1	1 447 501,793	1 469 667,703	2,83
MEUBLATEX 500MD 6,25% 250910	1	500 000,000	506 805,555	0,97
STM 200 MD 5,75% 03022011	1	200 000,000	208 484,445	0,40
STM 200 MD 5,5% 18052011	1	200 000,000	205 573,334	0,40
MEUBLATEX 500MD 6,5% 250911	1	500 000,000	507 077,778	0,98
STM 200 MD 6% 03022012	1	200 000,000	208 853,334	0,40
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	205 826,666	0,40
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	456 615,000	0,88
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	209 222,222	0,40
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 048 688,889	2,02
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	206 080,000	0,40
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	209 591,111	0,40
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	206 333,334	0,40
BT AIL 1MD 5 25012010	1	995 580,110	997 237,568	1,92
BT ELECTROSTAR 1MD 5,04 221210	1	961 614,623	961 934,501	1,85
ELECTROSTAR 1,5MD 081210 5,04	1	1 443 946,616	1 445 227,836	2,78
Total des placements monétaires		15 595 915,965	15 844 705,154	30,48

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2009	% de L'Actif Net
Avoir en Banque		1 140 189,178	2,19
Intérêt courus sur compte bancaire		3 059,037	0,01
Total des disponibilités		1 143 248,215	2,20

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, de l'exercice 2009, s'élève à **656 648,172** dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Rémunération du compte de dépôt	27 288,640	15 582,973
Revenus des Billets de Trésorerie	358 323,125	343 626,844
Revenus des Certificats de Dépôt	96 485,134	25 321,641
Revenus des BTC	104 018,992	40 685,737
Placement à terme	70 532,281	42 823,334
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	656 648,172	468 040,529

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2009** à **81 326,004** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Opérateurs Créditeurs	75 856,363	59 721,062
Gestionnaire	67 991,421	51 832,250
Dépositaire	3 569,200	3 568,700
Commissaire aux comptes	4 295,742	4 320,112
Autres Créditeurs Divers	5 469,641	3 748,474
Etat Impôts et Taxes	952,340	347,774
Conseil du Marché Financier	4 419,921	3 400,700
Compte de régularisation	97,380	0,000
TOTAL	81 326,004	63 469,536

3.6. Notes sur les charges		
Nature des charges	du 01/01/2009 au 31/12/2009	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Charges de gestion des placements	264 225,192	214 973,276
Commissions de gestions	251 748,762	202 462,664
Commissions de dépôt	3 540,500	3 550,200
Honoraire du commissaire aux comptes	8 935,930	8 960,412
Autres Charges	54 551,937	44 719,673
Redevances CMF sur les OPCVM	47 409,481	38 127,551
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	3 655,782	4 526,281
Frais d'actes d'enregistrements et de publications	1 786,233	1 814,797
Frais Bancaires	428,893	196,984
Autres Charges (impôts taxes et versements assimilées)	1 271,548	54,060
TOTAL	318 777,129	259 692,949

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2008	
Montant	39 938 151,155
Nominal	39 938 151,155
Nombre de titres	397 966
Nombre d'actionnaires	315
Souscriptions réalisées	
Montant	61 731 753,194
Nominal	61 724 459,580
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	7 293,614
Nombre de titres émis	615 055
Nombre d'actionnaires nouveaux	161
Rachats effectués	
Montant	-51 741 840,380
Nominal	-51 735 023,340
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-6 817,040
Nombre de titres rachetés	-515 515
Nombre d'actionnaires sortants	-129
Capital au 31/12/2009	
Montant	49 956 272,113
Nominal	49 927 587,395
Plus ou moins values réalisées	-28 131,163
Plus ou moins values potentiel sur titres	56 339,307
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	476,574
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	497 506
Nombre d'actionnaires	347

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/12/2009	31/12/2008
Résultats distribuables	1 848 951,657	1 641 585,661
Régularisations de l'exercice	183 852,592	162 420,872
Sommes distribuables	2 032 804,249	1 804 006,533

4. Autres informations**4.1. Données par action et ratios pertinents**

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
REVENUS DES PLACEMENTS	4,357	4,776	4,164*	4,810	5,182	4,971
Charges de gestion des placements	-0,531	-0,540	-0,464	-0,509	-0,518	-0,422
REVENU NET DES PLACEMENTS	3,826	4,235	3,700*	4,301	4,664	4,550
Autres produits	0,000	0,002	0,000	0,000		
Autres charges	-0,110	-0,112	-0,101	-0,136	-0,123	-0,112

RESULTAT D'EXPLOITATION	3,716	4,125	3,599*	4,165	4,541	4,438
Régularisation du résultat d'exploitation	0,370	0,408	0,831	0,217	0,210	0,839
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4,086	4,533	4,431*	4,382	4,751	5,277
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,370	-0,408	-0,831	-0,217	-0,210	-0,839
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,113	0,019	-0,089*	0,020	0,012	0,007
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,057	-0,076	-0,011	0,505	0,432	-0,194
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,009	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3,773	4,068	3,500	4,689	4,977	4,251
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Distribution de dividendes	4,695	4,325	4,384	4,750	5,276	4,800
VL	104,505	105,055	104,925	104,979	104,838	104,993

Ratios de Gestion des Placements

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Charges / Actif net moyen*	0,557%	0,566%	0,550%	0,513%	0,515%	0,469%
Autres Charges / Actif net moyen	0,115%	0,118%	0,119%	0,137%	0,122%	0,125%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	4,287%	4,747%	5,253%*	4,415%	4,721%	5,872%

* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année = 365 jours.

4.2. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2009 sont de 8 960,000 dinars TTC.

4.5. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES BIAT

Siège social : 88, avenue Hédi Chaker –Tunis-

Assurances BIAT publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mourad Guellaty et M. Fayçal DERBEL (FINOR).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
incorporels				
sions, brevet, licences, marques	825 105	808 038	17 067	1 921
le commerce				
tes versés				
	825 105	808 038	17 067	1 921
corporels d'exploitation				
tions techniques et machines	450 475	99 291	351 183	80 104
installations ,outillage et mobilier	978 257	601 439	376 818	265 980
	1 428 731	700 730	728 001	346 084
ents				
s et constructions				-
ains et constructions d'exploitation				-
ains et constructions hors exploitation				-
ents dans les entreprises liées et participations				-
dans des entreprises liées				-
s obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises				-
placements financiers				-
ons autres titres a revenu variable et part dans FCP	16 028 244	72 075	15 956 170	10 243 188
gations et autres titres a revenu fixe	42 395 637		42 395 637	41 205 612
es prêts	28 641		28 641	28 288
ôts auprès des établissements bancaires et financiers	6 900 000		6 900 000	2 900 000
es dépôts			-	-
es pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	214 726		214 726	149 671
	65 567 249	72 075	65 495 174	54 526 759
s réassureurs dans les provisions techniques				
ions pour primes non acquises	2 091 246		2 091 246	2 368 632
ions d'assurance vie	89 889		89 889	116 262
ion pour sinistres (vie)	241 091		241 091	257 403
ion pour sinistres (non vie)	6 958 255		6 958 255	5 165 948
	9 380 482	-	9 380 482	7 908 245
es				
es nées d'opérations d'assurance directe				
es acquises et non émises	801 426		801 426	1 150 988
es créances nées d'opération d'assurance directe	12 012 965	1 124 320	10 888 645	7 339 190
nces indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	695 940		695 940	436 480
es nées d'opération de réassurance	707 794	86 286	621 508	785 808
créances				-
onnel				3 792
organismes de sécurité sociale collectivités publiques				-
iteurs divers	1 624		1 624	10
	14 219 750	1 210 606	13 009 143	9 716 269
éléments d'actif				
en banque, CCP, chèques et caisse	4 691 306		4 691 306	3 022 891
s reportées				-
s d'acquisition reportés	1 536 383		1 536 383	1 249 976
es charges a répartir	307 103		307 103	118 374
es de régularisation actif				-
êts et loyers acquis non échus	1 715 311		1 715 311	1 691 994
nations de réassurances - acceptation				-
es comptes de régularisation				-
conversion				-
	8 250 102	-	8 250 102	6 083 235
TOTAL ACTIFS	99 671 419	2 791 449	96 879 970	78 582 512

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2009	31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	1 887 712	1 175 679
CP5 Résultats reportés	22 837	1 379
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 910 549	11 177 058
CP6 Résultat de l'exercice	2 084 285	1 791 080
Total capitaux propres avant affectation	13 994 834	12 968 138
<u>PASSIFS</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	172 412	150 000
	172 412	150 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	9 386 435	8 712 703
PA320 Provision pour assurance vie	24 529 684	15 070 091
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 755 823	1 114 348
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	32 296 986	27 038 730
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		57 384
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	582 417	494 403
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	58 100	65 000
	68 609 444	52 552 661
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	4 770 852	4 487 612
	4 770 852	4 487 612
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe	3 194 074	1 927 334
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 906 088	4 933 957
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçues		
PA632 Personnel	70 074	52 523
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	838 686	1 076 317
PA634 Créiteurs divers	323 507	433 969
PA64 Ressources spéciales		
	9 332 428	8 424 102
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs		
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	96 879 970	78 582 512

Etat de résultat technique de l'assurance

et / ou de la réassurance Non Vie

Arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars)

	Opérations Brutes 31/12/2009	Cessions et rétrocession 31/12/2009	Opérations Nettes 31/12/2009	Opérations Nettes 31/12/2008
<u>PRNV 1 Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	36 480 748	-8 767 830	27 712 918	27 090 769
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 673 732	-277 385	-951 117	-998 766
	35 807 017	-9 045 216	26 761 801	26 092 003
<u>PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	1 487 429		1 487 429	1 512 911
<u>PRNV2 Autres produits techniques</u>			0	0
<u>CHNV1 Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	- 17 894 482	3 265 878	-14 628 604	-13 000 953
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 5 258 257	1 792 307	-3 465 950	-6 971 094
	- 23 152 739	5 058 185	-18 094 553	-19 972 047
<u>CHNV 2 Variation des autres provisions techniques</u>	6 900		6 900	408 000
<u>CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 88 012		-88 012	-372 405
<u>CHNV 4 Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 5 873 631		-5 873 631	-5 790 586
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	291 359		291 359	225 025
CHNV43 Frais d'administration	- 2 277 951		-2 277 951	-1 902 140
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		1 849 345	1 849 345	2 076 957
	- 7 860 222	1 849 345	-6 010 878	-5 390 743
<u>CHNV5 Autres charges techniques</u>	-	-122 186	-122 186	-99 302
<u>CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	-			
<u>RTNV6 Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</u>	6 200 372	-2 259 872	3 940 501	2 178 417

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2009	Cessions et rétrocession 31/12/2009	Opérations Nettes 31/12/2009	Opérations Nettes 31/12/2008
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	14 161 404	-592 190	13 569 213	9 846 262
PRV 2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 558 205		1 558 205	1 120 930
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	1 558 205	0	1 558 205	1 120 930
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	-	0	0	
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	-	0	0	
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	-	0	0	
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 2 026 175	239 870	-1 786 304	-1 461 998
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 641 475	-16 312	-657 787	-21 690
	sous total 3	- 2 667 650	223 559	-2 444 091	-1 483 688
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	- 9 459 593	-26 373	-9 485 966	-5 571 781
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	57 384		57 384	-30 231
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 1 747 020		-1 747 020	-1 416 024
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	- 4 952		-4 952	3 275
CHV43	Frais d'administration	- 2 245 491		-2 245 491	-1 917 116
CHV44	Commission recues des réassureurs		91 726	91 726	111 626
	sous total 5	- 3 997 462	91 726	-3 905 737	-3 218 239
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>		-9 720	-9 720	-28 445
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 94 234		-94 234	-55 776
CHV 92	Correction de valeur sur placement			0	
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			0	
	-	- 94 234	0	-94 234	-55 776
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	-	0	0	0
-					
-					
-					
-					
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	-	0	0	0
-					
-					
-					
-					
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	- 441 946	-312 999	-754 945	579 032

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

		31/12/2009	31/12/2008
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 940 501	2 178 417
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	- 754 945	579 032
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	1 906 587	1 979 445
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	1 906 587	1 979 445
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	- 194 223	-162 854
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 1 487 429	-1 512 911
PRNT2	Autres produits non techniques	19 325	32 021
CHNT3	Autres charges non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	3 429 816	3 093 149
CHNT4	Impôts sur le résultat	- 1 345 531	-1 302 069
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	2 084 285	1 791 080
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire	-	-
	Résultat net de l'exercice	2 084 285	1 791 080

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	47 795 917	50 001 310
- Sommes versées pour paiement des sinistres	20 602 871	16 177 451
- Encaissement des primes reçues acceptations	238 623	
- Sommes versées pour sinistres acceptations	1 833	104 192
- Commissions versées sur les acceptations	55 834	28 061
- Décaissements des primes pour les cessions	8 352 436	10 558 013
- Encaissement des sinistres pour les cessions	3 163 925	1 295 621
- Commissions recues sur les Cessions	1 597 859	1 919 393
- Commissions versées aux intermédiaires	3 430 210	4 940 333
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	3 939 947	2 684 299
- Variation des dépôts auprès des cédantes	106 664	826 072
- Variation des espèces reçues des cessionnaires	61 128	156 955
- Décaissements liés a l'acquisition des placements financiers	15 459 243	29 278 507
- Encaissements liés a la cession des placements financiers	4 276 260	13 226 813
- Taxes sur les assurances versées au trésor	5 490 504	5 616 687
- Produits financiers reçus	2 779 739	2 497 763
- Impôt sur les bénéfices payés	1 252 870	426 075
- Autres mouvements	793 958	926 854
	-	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 892 739	1 245 547
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	532 138	187 738
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	10 000	58 697
	-	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	522 138	129 041
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-	-
- Dividendes et autres distributions	1 036 000	528 000
	-	
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	1 036 000	528 000
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	9 419	10 194
	-	
<u>Variation de trésorerie</u>	325 182	578 312
-	-	
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	951 367	373 056
-	-	
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	1 276 550	951 367
-	-	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2009

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2009, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a connu les faits marquants suivants :

- Le Changement du siège social
- La Sortie du portefeuille de l'affaire STEG
- La rentrée en portefeuille de l'affaire ETAP
- La prise en compte de la nouvelle méthode d'estimation de la Provision Mathématique conformément à l'arrêté du ministre des finances du 05/01/2009 et ce pour les années 2009 et 2008.
- Augmentation sensible des provisions techniques et du portefeuille placement respectivement de **31%** et **20%** par rapport à l'exercice précédent.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances

du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées. Pour l'exercice clos au 31/12/2007, la société a révisé certaines durées d'amortissement de ses immobilisations. Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• Coût d'entrée des placements

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

• Evaluation des placements en date d'arrêté

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

-Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.

-Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie :

- TD 88-90 pour les années de 2003 à 2007
- TM 99 pour l'année 2008 et 2009 *.

Pour chaque année, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

(*) En application des dispositions de l'Arrêté du Ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique du portefeuille de l'année 2009 en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99. De plus, a lissé le portefeuille de l'année 2008 avec la même table.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2009, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%
- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre
 - non - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre
- Les commissions ainsi que les taxes liées aux contrats servies sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

5.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2009 un montant net de 17 067 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur nette 2009
				01/01/09	Dotations 2009	31/12/09	
Logiciels	805 908	19 197	825 105	- 803 987	- 4 051	- 808 038	17 067
Total	805 908	19 197	825 105	- 803 987	- 4 051	- 808 038	17 067

5.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2009 un montant net de 728 001 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions	Vente	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur nette 2009
					01/01/09	Dotations 2009	31/12/2009	
AAI	132 962	317 513		450 475	-52 858	-46 433	-99 291	351 184
M. TRANSPORT	206 261	3 676	-18 790	191 147	-44 636	-29 042	-73 678	117 469
M.INFORMATIQUE	397 454	40 999		438 453	-347 573	-37 960	-385 533	52 920
M M B	152 342	196 314		348 656	-97 868	-44 360	-142 228	206 428
Total	889 019	558 502	-18 790	1 428 731	-542 935	-157 795	-700 730	728 001

5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2009 un montant net de 65 495 174 DT contre un montant de 54 526 759 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 10 968 415 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	15 956 170	10 243 188
Obligations et autres titres a revenu fixe	42 395 637	41 205 612
Autres prêts	28 641	28 288
Autres Dépôts	6 900 000	2 900 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	214 726	149 671
Total	65 495 174	54 526 759

5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2009 un montant net de 9 380 481 DT contre 7 908 245 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 1 472 236 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008	Variation
- Provisions pour primes non acquises	2 091 246	2 368 632	-277 386
- Provisions d'assurances vie	89 889	116 262	-26 373
- Provisions pour sinistres vie	241 091	257 403	-16 312
- Provisions pour sinistres non vie	6 958 255	5 165 948	1 792 307
Total	9 380 481	7 908 245	1 472 236

5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2009 un montant net des provisions de 13 009 143 DT contre 9 716 269 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 3 292 874 DT :

5.5.1 – Primes Acquisées et non émises

Libellé	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008	Variation
- Primes acquises non émises Construction	49 189		49 189
- Primes acquises non émises Transports		30 000	-30 000
- Primes acquises non émises Incendie		1 845	-1 845
- Primes acquises non émises Assistances		1 136	-1 136
- Primes acquises non émises RC Général	5 410		5 410
- Primes acquises non émises GPE MAL	520 756	924 715	-403 959
- Primes acquises non émises Acc CORP	94 366	75 608	18 758
- Primes acquises non émises Vie	131 705	117 684	14 021
Total	801 426	1 150 988	-349 562

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant Net au 31/12/2009	Montant Net au 31/12/2008	Variation
- Contentieux Primes	275 635	130 532	145 103
- Créances affaires directes en cours	636 807	1 021 717	-384 910
- Créances courtiers d'assurances en cours	11 100 523	6 963 100	4 137 423
- Provisions pour créances douteuses (*)	-1 124 320	-776 159	-348 161
Total	10 888 645	7 339 190	3 549 455

(*) Au 31/12/2009 Assurances BIAT à constater une provision pour créances douteuses pour un montant de 1 124 320 DT calculées comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Antérieur à 2006
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2009 ce poste totalise un montant total de 695 940 DT contre 436 480 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 259 460 DT.

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2009 un montant net de 621 508 DT contre 785 808 DT au 31/12/2008 soit une régression de 164 300 DT.

Au 31/12/2009 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 86 286 DT calculée comme suit :

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007	Antérieur à 2006
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2009	Montant Net au 31/12/2008	Variation
- personnel		3 792	-3 792
- débiteurs divers	1 624	10	1 614
Total	1 624	3 802	-2 178

5.6 - Autres éléments d'actif5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2009 de 4 691 306 DT contre 3 022 891 DT au 31/12/2008.

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2009, le solde est de 1 536 383 DT repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2009	Montant net au 31/12/2008	Variation
- FAR Auto	763 313	555 100	208 213
- FAR Transports	8 734	41 050	-32 316
- FAR Incendie	572 568	513 968	58 600
- FAR R. DIVERS	26 344	21 331	5 013
- FAR RCG	41 886	38 115	3 771
- FAR CONST	22 524	38 400	-15 876
- FAR Maladie	958	31	927
- FAR Acc CORP	69 805	5 128	64 677
- FAR R Agricole	1 809	3 459	-1 650
- FAR Vie	28 442	33 394	-4 952
Total	1 536 383	1 249 976	286 407

5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 307 103 DT au 31/12/2009 contre 118 374 DT au 31/12/2008.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échues

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2009 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 1 715 311 DT contre 1 691 994 DT au 31/12/2008.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**5.7 - Capitaux propres**

A la date du 31/12/2009, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2008	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2009
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	188 282	89 623				277 905
- Réserves extraordinaires	900 000	600 000				1 500 000
- Fonds social	87 397	80 000			-57 590	109 807
- Report à nouveau	1 379	21 458				22 837
- Résultat de la période	1 791 080	-791 081	-1 000 000	2 084 285		2 084 284
Total	12 968 138	0	-1 000 000	2 084 285	-57 590	13 994 834

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 68 609 444 DT contre 52 552 661 DT en 2008 soit une augmentation de 16 056 783 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 9 386 435DT en 2009 contre 8 712 703 DT en 2008 soit une augmentation de 673 732 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
- Auto	5 247 571	4 397 802	849 769
- Transports	215 463	234 166	-18 703
- Incendie	1 989 491	1 909 803	79 688
- Constructions	1 172 427	1 096 540	75 887
- RCG	173 332	265 008	-91 676
- Agricole	32 900	79 378	-46 478

- R. Divers	182 549	548 873	-366 324
- G Maladie	82 627	160 289	-77 662
- Acc Corporels	290 075	20 844	269 231
Total	9 386 435	8 712 703	673 732

5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 24 529 684 DT au 31/12/2009, contre 15 070 091 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 9 459 593DT.

5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2009, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 1 755 823 DT contre 1 114 348 DT en 2008 soit une augmentation de 641 475DT

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours a encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2009 un montant de 32 296 986 DT contre 27 038 730 DT en 2008 soit une augmentation de 5 258 256 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Auto	20 706 075	15 912 454	4 793 621
-Transports	892 090	803 008	89 082
- Incendie	2 084 069	1 799 997	284 072
- Constructions	210 883	231 424	-20 541
- RCG	2 362 451	2 724 624	-362 173
- Agricole	2 945	6 216	-3 271
- R. Divers	2 981 065	3 167 072	-186 007
- GPE Maladie	1 579 686	1 808 539	-228 853
- Acc Corporels	1 477 722	585 396	892 326
Total	32 296 986	27 038 730	5 258 256

5.8.6 -Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 582 417 DT contre 494 405 DT en 2008.

5.8.7 -Autres provisions techniques (non vie)

Elles sont constituées des provisions pour risques en cours sur la branche Responsabilité Civile Général, Agricole et maladie pour un montant de 58 100 DT.

5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2009 est de 4 770 852 DT contre 4 487 612 DT en 2008. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques »

5.10 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2009 à 9 332 428 DT contre 8 424 102DT au 31/12/2008.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

5.11 - Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 13 569 214 DT contre 9 846 262 DT en 2008 soit une augmentation de 3 722 952 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	14 147 383	10 740 420	3 406 963
Variation des primes acquises non émises	14 021	-267 343	281 364
Sous total	14 161 404	10 473 077	3 688 327
Primes cédées	-592 190	-626 815	34 625
Total	13 569 214	9 846 262	3 722 952

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2009 totalisent 3 464 793 DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 831 633 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements non affecté directement}$

Soit :

- Provisions techniques vie	26 285 507
- Provisions techniques non vie	42 265 838
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	80 461 893
- Produits des placements non affecté	2 831 633

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 925 045 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 633 160 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 1 558 205 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 2 444 091 DT pour l'exercice 2009 contre 1 483 688 DT au titre de l'exercice 2008, soit une aggravation de 960 404 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Sinistres payés	-2 026 175	-1 710 067	-316 108
Part des réassureurs dans les sinistres	239 870	248 069	-8 199
Variation des provisions pour sinistres	-641 475	-134 590	-506 885
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	-16 312	112 900	-129 212
<u>Total</u>	<u>-2 444 091</u>	<u>-1 483 688</u>	<u>-960 404</u>

5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 9 485 966DT pour l'exercice 2009 dont une part de réassurances de 26 373 DT contre 5 571 781 DT en 2008 dont une part de réassurances de 32 987DT, soit une aggravation de charge 3 914 185 DT.

5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 1 747 020 DT en 2009 contre 1 416 024 DT en 2008.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 4 952 DT en 2009 contre 3 275DT en 2008.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 2 245 491 DT en 2009 contre 1 917 116 DT en 2008.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2009 pour un montant de 91 726 DT contre 111 626 DT en 2008.

5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 288 457DT en 2009, la quote-part qui sera allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Non Vie		Total
	Vie	+Capitaux propres	
Provisions techniques	26 285 507	54 176 387	80 461 894
<i>Quote-part</i>	33%	67%	100%
Correction de valeurs sur placements	94 234	194 223	288 457

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2009 à 26 761 801 DT contre 26 092 003 DT en 2008, soit une augmentation de 669 799 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	36 859 331	38 547 204	-1 687 873
Variation des primes non acquises "PNA"	-673 732	-2 178 657	1 504 925
Primes à annuler	-15 000	-25 000	10 000
Variation des primes émises non acquises	-363 582	78 166	-441 748
Sous-total 1	35 807 017	36 421 713	-614 696
Primes cédées	-8 767 830	-11 509 602	2 741 772
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	-277 385	1 179 892	-1 457 277
Total	26 761 801	26 092 003	669 799

5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2009 totalisent 3 464 792DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 2 831 633DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black;"/> Capitaux propres + Provisions techniques non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement
---	---

Soit :

- Provisions techniques non vie	42 265 838
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	54 176 387
- Reliquat des produits des placements non affecté	1 906 587

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 487 429DT.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 18 094 553 DT pour l'exercice 2009 contre 19 972 047 DT au titre de l'exercice 2008, soit une augmentation de 1 877 494 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Sinistres payés	-17 894 482	-13 937 727	-3 956 755

Part des réassureurs dans les sinistres	3 265 878	936 773	2 329 105
Variation des provisions pour sinistres	-5 258 257	-9 570 929	4 312 672
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	1 792 307	2 599 835	-807 528
Total	-18 094 553	-19 972 047	1 877 494

5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Provisions pour risques Agricoles	-46000		-46 000
Provisions pour risques en Responsabilité civile Général	-11 000	-55 000	44 000
Provisions pour risques en Groupe Maladie	-1 100	-10 000	8 900
Total	-58 100	-65 000	6 900

5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 5 873 631 DT en 2009 contre 5 790 586 DT en 2008.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 291 359 DT en 2009 contre une variation positive de 225 025 DT en 2008.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 2 277 951 DT en 2009 contre 1 902 140 DT en 2008.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2009 pour un montant de 1 849 345 DT contre 2 076 957 DT en 2008.

5.22 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 122 186 DT contre 99 302 DT au 31/12/2008.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2009	2008
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 940 501	2 178 417

RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	-754 945	579 032
PRNT1	Produits des placements	1 906 587	1 979 445
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-194 223	-162 854
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 487 429	-1 512 911
PRNT2	Autres produits non techniques	19 325	32 021
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		3 429 816	3 093 149
CHNT4	Impôts sur le résultat	-1 345 531	-1 302 069
	<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>2 084 285</i>	<i>1 791 080</i>

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	16 028 244	15 956 170	15 956 170	-72 074
Parts d' OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d' OPCVM				
Obligations et autres titres a revenu fixe	42 395 637	42 395 637	42 395 637	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	28 641	28 641	28 641	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	214 726	214 726	214 726	
Autres dépôts	6 900 000	6 900 000	6 900 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<u>Total</u>	<u>65 567 248</u>	<u>65 495 174</u>	<u>65 495 174</u>	<u>-72 074</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	62 402 596	62 402 596	62 402 596	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	6 234 491	6 234 491	6 234 491	

C 2-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2005	2006	2007
<i>Inventaire 2007</i>			
Règlements cumulés	5 584 173	14 229 641	8 037 513
Provisions pour sinistres	2 144 978	5 336 973	10 077 500
Total charges des sinistres	7 729 151	19 566 614	18 115 013
Primes acquises	11 019 240	21 972 244	23 484 372
% sinistres / primes acquises	70%	89%	77%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>				
Règlements cumulés	6 218 263	15 466 603	11 959 954	9 755 334
Provisions pour sinistres	1 190 172	3 961 941	5 707 644	16 792 694
Total charges des sinistres	7 408 435	19 428 544	17 667 598	26 548 028
Primes acquises	11 019 240	21 972 244	23 484 372	36 421 713
% sinistres / primes acquises	67%	88%	75%	73%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	6 513 367	16 056 290	12 608 916	14 586 116	11 524 779
Provisions pour sinistres	785 368	2 738 245	4 521 401	9 755 783	13 581 468
Total charges des sinistres	7 298 735	18 794 534	17 130 316	24 341 899	25 106 247
Primes acquises	11 019 240	21 972 244	23 484 372	36 421 713	35 807 017
% sinistres / primes acquises	66%	86%	73%	67%	70%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			-
Revenu des participations	530 233		530 233
Revenu des autres placements	192 583	2 733 864	2 926 447
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		8 112	8 112
Total des produits des placements	722 816	2 741 976	3 464 793
Intérêts			-
Frais externes (pertes sur réalisation)	84 245		84 245
Autres frais (ajustement sur valeur)	16 420	187 792	204 212
Total charges des placements	100 665	187 792	288 457

C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	7 996 651	6 164 753	14 161 404
Charges de prestations	-1 573 020	-1 094 630	-2 667 650
Charges de provisions d'assurance vie	-4 492 373	-4 909 836	-9 402 208
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	1 931 259	160 287	2 091 545
Frais d'acquisition	-1 543 951	-203 069	-1 747 020
Autres charges de gestion nettes	-1 271 954	-978 489	-2 250 442
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-2 815 905	-1 181 558	-3 997 462
Produits nets de placements	500 842	963 129	1 463 971
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	500 842	963 129	1 463 971
Primes cédées et/ou rétrocédées	-592 190		-592 190
Part des réassureurs dans les charges de prestations	239 870		239 870
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-42 685		-42 685
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs	91 726		91 726
Intérêts	-9 720		-9 720
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-312 999	0	-312 999
Résultat technique	-696 803	-58 142	-754 945
Informations complémentaires			
Montant des rachats		-614 545	-614 545
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	12 831 430	13 454 077	26 285 507
Provisions techniques brutes à l'ouverture	8 120 915	8 120 908	16 241 823
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	13 396 364	3 710 684	3 520 178	707 362	982 312	168 628	1 615 105	545 945	9 688 111	1 472 328	35 807 017
Primes émises	14 246 133	3 691 981	3 599 866	783 251	890 636	122 150	1 248 780	545 945	9 610 449	1 741 559	36 480 748
Variation des primes non acquises	-849 769	18 704	-79 688	-75 888	91 676	46 478	366 325	0	77 662	-269 231	-673 732
	-10 404								-8 100		-23 233
Charges de prestation	630	-1 039 257	-793 134	16 641	-22 248	-1 250 362	-556 484	-714	266	-1 083 396	850
					-428				-8 214		-17 894
Prestations et frais payés	-5 611 008	-985 478	-509 063	-3 900	422	-1 207 632	-742 491	-714	705	-191 069	482
Charges de provisions pour prestations diverses	-4 793 622	-53 779	-284 072	20 541	406 174	-42 729	186 007	0	114 439	-892 327	-5 339 368
Solde de souscription	2 991 734	2 671 427	2 727 043	724 004	960 063	-1 081 734	1 058 620	545 231	1 587 845	388 932	12 573 166
					-245				-1 184		
Frais d'acquisition	-2 356 197	-346 878	-933 753	-121 389	653	-9 953	-258 728	-75 699	640	-340 742	-5 873 631
Autres charges de gestion nettes	-697 267	-261 435	-164 763	-64 418	-50 996	-9 161	-71 778	-33 573	-590 788	-42 413	-1 986 592
			-1 098		-296				-1 775		
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 053 464	-608 313	516	-185 807	649	-19 114	-330 506	-109 272	428	-383 155	-7 860 222
Produits nets de placements	913 366	41 592	146 877	50 617	89 240	1 261	118 373	0	63 889	62 213	1 487 429
Solde financier	913 366	41 592	146 877	50 617	89 240	1 261	118 373	0	63 889	62 213	1 487 429
			-2 614		-205		-1 026				
Part des réassureurs dans les primes acquises	-755 942	-2 973 928	901	-553 056	918	-134 698	262	-501 376	-209 337	-69 798	-9 045 216
Part des réassureurs dans les prestations payées	28 047	1 063 022	315 344	1 964	0	1 098 010	683 050	0	76 442	0	3 265 878
Part des réassureurs dans les charges de provisions	680 350	332 420	193 876	139 076	317 298	92 302	-161 809	0	10 382	188 411	1 792 307
Commissions reçues des réassureurs	4 875	418 042	868 105	119 763	14 082	12 019	233 854	174 340	4 264	0	1 849 345
Intérêts servis	-17 519	-24 283	-50 012	-14 303	0	0	-16 069	0	0	0	-122 186
			-1 287								
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-60 189	-1 184 727	589	-306 556	125 463	1 067 634	-287 236	-327 036	-118 250	118 614	-2 259 872
Résultat technique	791 448	919 980	487 815	282 259	878 118	-31 953	559 252	108 923	-241 944	186 604	3 940 501

C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	Total
Primes	14 161 404
Charges de prestations	-2 667 650
Charges de provisions d'assurance vie	-9 402 208
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
Solde de souscription	2 091 545
Frais d'acquisition	-1 747 020
Autres charges de gestion nettes	-2 250 442
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 997 462
Produits nets de placements	1 463 971
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 463 971
Primes cédées et/ou rétrocédées	-592 190
Part des réassureurs dans les charges de prestations	239 870
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-42 685
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs	91 726
Interet	-9 720
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-312 999
Résultat technique	-754 945
Informations complémentaires	
Montant des rachats	-614 545
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	26 285 507
Provisions techniques brutes à l'ouverture	16 241 823
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquise	35 807 017
Primes émises	36 480 748
Variation des primes non acquises	-673 732
Charges de prestation	-23 233 850
Prestations et frais payés	-17 894 482
Charges de provisions pour prestations diverses	-5 339 368
Solde de souscription	12 573 166
Frais d'acquisition	-5 873 631
Autres charges de gestion nettes	-1 986 592
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-7 860 222
Produits nets de placements	1 487 429
Solde financier	1 487 429
Part des réassureurs dans les primes acquises	-9 045 216
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 265 878
Part des réassureurs dans les charges de provisions	1 792 307
Commissions reçues des réassureurs	1 849 345
Intérêts servis	-122 186
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 259 872
Résultat technique	3 940 501

	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	9 386 435
Provisions pour primes non acquises ouverture	8 712 703
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	32 296 986
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	27 038 730
Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes à la clôture	582 417
Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes à l'ouverture	494 405
Autres provisions techniques clôture	58 100
Autres provisions techniques ouverture	65 000
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2009	2008
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	6 264 538
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Avenue Hédi Chaker
Le Belvédère – 1002 - Tunis**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 96 879 970 dinars, un résultat net de l'exercice de 2 084 285 dinars, un résultat technique non vie net de 3 940 501 dinars, un résultat technique vie net de – 754 945 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion et formuler la remarque suivante :

Une insuffisance de provision égale à 330 000 dinars a été dégagée au niveau des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2009 et portant sur les provisions mathématiques liées à l'assurance temporaire décès.

2 – Opinion

A notre avis, et à l'exception de ce qui a été énoncé précédemment, les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2009, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états

financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 01 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mourad Guellaty

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Avenue Hédi Chaker
Le Belvédère – 1002 - Tunis**

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il nous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Votre société a conclu avec la « BIAT » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 73 200 dinars avec une majoration de 5% à partir de la troisième année de location, soit à compter du 1er Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à votre société, outre les locaux objets du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus visé. Le loyer annuel s'élève à 28 720 dinars hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1er Janvier 2007 et qui subira une majoration annuelle cumulative de 5% à compter de cette date.

Ce contrat a pris fin au cours de l'exercice 2009

Les loyers au titre du premier semestre de l'exercice 2009 se sont élevés à 61 611 dinars hors TVA.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration réuni le 18 mars 2010 a autorisé à postériori la rémunération annuelle nette à servir au Président Directeur Général pour un montant de 61.100 dinars.

La charge supportée par la société au titre de 2009 s'est élevée à 89.551 dinars.

- Votre conseil d'administration réuni le 18 mars 2010 a autorisé à postériori la rémunération annuelle nette à servir au Directeur Général Adjoint pour un montant de 85.230 dinars.

La charge supportée par la société au titre de 2009 s'est élevée à 135.029 dinars.

Les dirigeants sociaux bénéficient en outre, de voitures de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 01 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Mourad Guellaty

FINOR
Fayçal DERBEL